

De: AMDEQ <info@amdeq.ca>
Envoyé: 28 avril 2022 11:48
À: info@amdeq.ca
Objet: VOTRE Trait d'Union Express de mai!



Trait d'Union Express

Mai 2022

- Remise des ristournes aux membres - 2021
- Congrès 2022 - 16 et 17 septembre
- Programme « *Montrez vos cartes* » VS inspecteurs du tabac
- Célébration 2022, un autre grand succès!
- Sacs réutilisables AMDEQ - achat de groupe
- Modernisation de la consigne - suivi
- Frais cartes de crédit
 - Budget fédéral, une grosse déception
- Profil d'entreprise : Dépanneur L'Arrêt
- Projet de loi 59
 - Loi modernisant le régime de santé et sécurité au travail



Remise des ristournes aux membres - 2021

Nos représentants viennent d'entreprendre une tournée générale des membres pour effectuer la remise des ristournes pour le deuxième semestre 2021. S'ils ne sont pas déjà passés chez vous, vous devriez les voir au cours des prochaines semaines.

Si l'on ajoute les montants du deuxième à celui du premier semestre, c'est plus de **1 323 000 \$** de ristournes qui auront été redistribuées aux membres pour l'année 2021, un montant sensiblement supérieur à celui de 2020. Ces chiffres sont synonymes non seulement d'une croissance des achats auprès de la grande majorité de nos fournisseurs mais aussi d'une plus grande participation des membres à nos différentes ententes. Étant donné les deux années COVID que nous venons de vivre, cela demeure une croissance quand même intéressante et significative dans l'évolution des ventes dans notre réseau.

Toute l'équipe AMDEQ et son Conseil d'administration tient à vous offrir un sincère remerciement pour la confiance et la fidélité que vous démontrez envers votre association et ses fournisseurs.



Congrès 2022 - 16 et 17 septembre

La pandémie de la COVID-19 nous a empêchés de tenir notre congrès au cours des deux dernières années. Nous croyons qu'avec l'assouplissement des normes sanitaires et la possible disparition du port du masque, nous pouvons envisager la tenue de notre congrès cette année. Nous sommes actuellement à en planifier l'horaire et les différentes activités.

Donc, prenez note que notre prochain congrès se tiendra au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe les 16 et 17 septembre prochains. Venez célébrer avec nous; toute l'équipe a bien hâte de vous revoir.

Bien que le programme officiel ne soit pas encore complété, **en cliquant ICI**, vous aurez déjà un aperçu de ce qui sera à l'horaire. Vous avez de l'intérêt à y participer, **compléter le formulaire ci-joint**. Le congrès AMDEQ, un événement chaleureux et convivial, idéal pour réseauter, vous informer et vous divertir.



Programme « Montrez vos cartes » VS inspecteurs du tabac

La prévention demeure la meilleure action à prendre pour contrecarrer les tentatives des inspecteurs du ministère de la Santé de vous prendre en défaut relativement à la vente de tabac aux mineurs. À cet effet, notre programme de formation « Montrez vos cartes » a fait ses preuves au cours des dernières années.

« Montrez vos cartes » demeure l'outil idéal pour non seulement bien former et sensibiliser vos employés aux différentes dispositions de la loi sur le tabac mais aussi pour qu'ils accroissent leur vigilance lors de l'achat de produits du tabac par des personnes de moins de 25 ans. Ce faisant, il leur est aussi plus facile de contrer les tentatives de piégeage et de harcèlement de la part des inspecteurs du tabac lors de leurs visites de conformité chez les détaillants.

À ce sujet, nous ne pouvons que dénoncer cette manière de faire des inspecteurs du tabac pour prendre en défaut les détaillants. Encore dernièrement, l'AMDEQ a dénoncé publiquement le travail des inspecteurs du tabac suite à une série de visites effectuées auprès de plusieurs détaillants dans la région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie. Voir le reportage en [CLIQUANT ICI](#).

L'application des mesures préventives et de sensibilisation du programme « Montrez vos cartes » a aussi permis à plusieurs détaillants de se faire acquitter lorsque ceux-ci ont contesté un avis d'infraction relativement à la vente de tabac aux mineurs. *Nos représentants ne cessent de nous rapporter des cas de détaillants qui, après avoir présenté leur cause devant le procureur de la couronne ou encore devant le juge, ont obtenu un verdict d'acquiescement en invoquant la « diligence raisonnable ».*

Malgré tout, il faut le dire, les détaillants font un très bon travail quant au « cartage » pour contrôler la vente de tabac aux mineurs. Les statistiques du ministère de la Santé montrent que plus de 90 % des détaillants demandent des pièces d'identité. On ne peut que se féliciter de ce taux de cartage au cours des dernières années. Ce taux de conformité démontre, d'une certaine façon, que l'utilisation sur une base régulière du programme de formation « Montrez vos cartes » a contribué positivement à la croissance de taux de conformité chez les détaillants.

MONTREZ VOS CARTES



GARDAWORLD



Célébration 2022 Un autre grand succès!



Organisé dans le cadre de la promotion de la vente des billets Célébration 2022, notre concours « Célébrons nos vacances au Québec! » a de nouveau connu un grand succès auprès des consommateurs; 76 083 de ceux-ci s'y sont inscrits cette année comparativement à 68 509 pour l'édition de 2021, soit une augmentation de 7 574 inscriptions. Ces chiffres nous démontrent que notre concours est de plus en plus connu et recherché par les consommateurs et ce, probablement dû à notre campagne Web sur les réseaux sociaux et à la grande collaboration des détaillants participants. *D'ailleurs, nous désirons vous remercier pour votre participation à faire de ce concours, un grand succès.*

Selon les statistiques fournies par Loto-Québec, c'est plus de 171 000 billets de Célébration 2022 qui ont été vendus dans notre réseau des détaillants participants. Loto-Québec se dit très satisfaite de notre activité promotionnelle; « un excellent résultat ».

Ci-après nos 10 meilleurs vendeurs de billets de Célébration 2022 chez nos membres :

- Tabagie Dépanneur Gamache, Sept-Iles
- Tabagie St-Félix, Saint-Félix-de-Valois
- Marché 7 Jours, Sept-Iles
- Dépanneur 7 Jours, Sept-Iles
- Accommodation 571, Saint-Honoré-de-Chicoutimi
- Tabagie Grand-Père, Louiseville
- Dépanneur Formule 1, Berthierville
- Dép. Métabetchouan, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Dépanneur Simone, Saint-Mathias-sur-Richelieu
- Accommodation Chez François, Canton Tremblay

Nous avons récemment fait le tirage du « Volet détaillants participants », voici nos gagnants. Chacun de ceux-ci se méritait une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$.

- Sagnipro, Chicoutimi
- Tabagie du Boulevard, Trois-Rivières
- Acc. Métabetchouan, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Dépanneur-O-Max, La Tuque
- Marché Nordique, L'Ascension-de-Notre-Seigneur
- Marché du Coin, Saint-Hippolyte
- Marché du Carrefour, Pointe-Lebel
- Dépanneur du Coin du Quatre, Stoke
- Épicerie chez Arthur, Sept-Iles

Pour ce qui est du « Volet consommateurs »; [CLIQUEZ ICI](#) pour connaître les gagnants.



Sacs réutilisables AMDEQ

Achat de groupe

CONTRIBUONS À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE !

Au cours des dernières années, un nombre sans cesse croissant de municipalités, grandes comme petites, ont mis en place de la réglementation interdisant l'utilisation de sacs de plastique par les commerces de détail. En fait, déjà plus d'une centaine de villes du Québec ont légiféré en votant des règlements bannissant l'utilisation des sacs de plastique sur leur territoire. Pour n'en nommer que quelques-unes, pensons à Montréal, Sherbrooke, Laval, Bromont, Victoriaville; à celles-ci, on peut ajouter plusieurs villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tels que Longueuil, Brossard, St-Lambert, Mascouche etc. D'autres municipalités viendront sûrement s'ajouter à cette liste avec le temps.

Cette réglementation est mise de l'avant pour des raisons environnementales et plusieurs chaînes de commerces de détail et des détaillants indépendants emboîtent également le pas volontairement en prenant des initiatives en ce sens. Même des associations commerciales recommandent aussi le bannissement des sacs d'emplettes en plastique à usage unique.

En accord avec ce mouvement, l'AMDEQ, afin de favoriser la transition vers l'utilisation de sacs réutilisables chez ses membres, a décidé de débloquer un budget; « **le fond vert** », pour favoriser l'achat de groupe de sacs réutilisables en « polypropylène » à des prix concurrentiels. Cette initiative a pour objectif de réduire l'empreinte environnementale des membres de l'association.

Bien que ces sacs réutilisables puissent être donnés aux clients, il est recommandé et préférable que ceux-ci soient vendus à des prix raisonnables et accessibles aux consommateurs; tout comme le font d'ailleurs actuellement plusieurs bannières de commerces de détail.

Pour précommander vos sacs réutilisables, [CLIQUEZ ICI](#)



Modernisation de la consigne - suivi

Le dossier suit son cours. Le gouvernement (ministère de l'Environnement et des changements climatiques) se penche actuellement sur le projet de règlements qui va régir le nouveau système de la consigne élargie. Ce projet de règlements devrait être déposé et adopté dans les prochains mois. D'ailleurs, nous avons rencontré et discuté avec les fonctionnaires responsables du projet de règlement plus tôt en mars dernier.

Par la suite, le gouvernement mettra en place l'OGD, l'organisme de gestion désigné qui aura la responsabilité de gérer le nouveau système. Cette nouvelle organisation sera constituée d'entreprises de producteurs/embouteilleurs et devrait être en fonction d'ici à l'automne prochain.

La nouvelle consigne, si tout va comme prévu au calendrier, devrait entrer en vigueur au printemps 2023.

Nous continuons de suivre le dossier et nous vous tiendrons au courant des développements au fur et à mesure que nous aurons plus d'informations.

Frais cartes de crédit

Budget fédéral, une grosse déception

Après plusieurs années de promesses de la part du gouvernement Trudeau concernant une possible réglementation limitant les frais chargés aux commerçants par les grands du crédit lors des transactions par cartes de crédit, la ministre des Finances, Mme Freeland, n'a rien annoncé de vraiment concret lors du dépôt de son budget en avril dernier. Une **grosse déception** pour toutes les associations de commerçants qui, après des années de sensibilisation et revendication, s'attendaient à quelque chose de vraiment substantiel.



En 2019 et 2021, le gouvernement Trudeau avait annoncé la mise en place de différentes mesures comme par exemple le retrait des taxes à la consommation dans le calcul des frais; ce qui était un pas dans la bonne

direction. Par la suite, il avait même promis de réduire ces frais en bas du 1%, ce qui demeurait aussi intéressant. Mais nous ne retrouvons rien de tout ça dans le budget de Mme Freeland, à part une énième et vague promesse de consultation sur le sujet.

Nous voulons vous **partager ICI**, la récente sortie médiatique que nous avons faite une semaine avant le dépôt du budget.

Ci-joint également, **le document** que nous avons présenté à la ministre des Finances lors des consultations pré-budgétaires.

PROFIL D'ENTREPRISE

Une autre belle histoire!



Dépanneur L'Arrêt

Quand on aime le monde et son travail

Projet de loi 59

Loi modernisant le régime de santé et sécurité au travail

À l'automne 2021, le projet de loi 59, *loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail*, a été adopté par l'Assemblée nationale. Un des objectifs du projet de loi était, par la mise en place de différentes mesures, d'augmenter la prévention des risques en milieu de travail pour assurer la sécurité de vos employés contre les accidents et maladies professionnelles.



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ET EN QUOI ET DE QUELLES FAÇONS CE PROJET DE LOI S'APPLIQUE À VOTRE ENTREPRISE COMMERCIALE ET CE, DEPUIS LE DÉBUT AVRIL 2022 ?

Selon que vous ayez plus ou moins de 20 employés, vous êtes impactés différemment.

Pour de plus amples renseignements, **[CLIQUEZ ICI](#)**

Si vous ne désirez plus recevoir nos courriels, cliquez ici pour vous **[désabonner](#)**.

3075, boul. Wilfrid-Hamel bureau 229, Québec, Québec G1P 4C6, Canada